

14 mai 2022

François Daumas l'Égyptien (1915-1984)**Frédéric SERVAJEAN**

Professeur d'égyptologie, université Paul Valéry Montpellier 3

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, François Daumas, Serge Sauneron, Rodolphe Kasser, Émile Chassinat, Raymond Weill, Alexandre Piankoff, Libération, Castelnau-le-Lez, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale du Caire, séquestre, Nasser, Université Paul-Valéry de Montpellier, bibliothèques.

RÉSUMÉ

Cette petite enquête tente de restituer un autre aspect de la personnalité de François Daumas qui fut professeur d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Lyon (1954-1959), directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO) (1959-1969), puis professeur d'égyptologie à l'Université Paul-Valéry de Montpellier (1969-1984). Car, François Daumas fut aussi un homme d'action chargé, à 29 ans, en 1944, d'organiser les premières élections libres depuis 1940 à Castelnau-le-Lez. De 1956 à 1959, lors du séquestre de l'IFAO imposé par les autorités égyptiennes, il assura, avec Serge Sauneron, une sorte de continuité institutionnelle, toujours depuis Castelnau-le-Lez. De 1959 à 1969, en tant que nouveau directeur de l'IFAO, il matérialisa sur le terrain la levée du séquestre. Enfin, de 1969 à son décès, en 1984, il obtint du ministère la création d'une chaire d'égyptologie à l'Université de Montpellier, mit en place une unité du CNRS et regroupa plusieurs bibliothèques d'égyptologie qui devinrent, après avoir légué la sienne propre à l'Université Paul-Valéry, la première bibliothèque universitaire d'égyptologie de France.

Il est toujours difficile de rédiger, en quelques pages, la biographie – biographie professionnelle – d'un homme que nous n'avons jamais rencontré, mais que nous croyons connaître par son œuvre, en apportant quelques éléments nouveaux, d'autant que plusieurs rubriques nécrologiques lui ont déjà été consacrées lorsqu'il nous a quittés. Que dire de plus et, surtout, y a-t-il quelque chose de plus à dire ? Ne vais-je pas me répéter en rappelant que celui que ses condisciples de la Faculté des Lettres de Montpellier surnommaient *Daumas l'Égyptien* a été professeur d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Lyon, avant de devenir directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO, désormais l'Institut), puis professeur d'égyptologie à l'Université de Montpellier, que ses recherches portaient principalement sur la religion de l'ancienne Égypte et sur l'influence que celle-ci avait exercée sur les

penseurs de la Grèce classique ? Pourtant, en enquêtant à son propos, je me suis rendu compte que, au-delà de l'universitaire, du savant, il existait un autre François Daumas. Cet autre François Daumas, je ne l'ai pas saisi d'emblée. Ce n'est que progressivement, discernant d'autres traits de sa personnalité, que j'ai été conduit à me poser la question paradoxale : « Mais qui donc était François Daumas ? » Et de constater simultanément que, de lui, nous ne savions pas grand chose et, surtout, rien sur l'essentiel.

Il existe pourtant un moyen permettant de mieux cerner cette personnalité dont les contours se sont peu à peu estompés dans un passé maintenant lointain, au-delà de sa simple dimension scientifique qui, elle, est figée dans les nombreux ouvrages portant son nom, rangés dans les rayons de nos bibliothèques. Il existe, en effet, un événement, toujours cité, jamais questionné, qui, pourtant, permet de mieux l'approcher : il s'agit de sa nomination, le 23 août 1944, par le préfet de l'Hérault, à la tête de la délégation spéciale remplaçant le Conseil municipal dissous de Castelnau-le-Lez. François Daumas devient donc maire de Castelnau où il est né en 1915. Il le sera de 1944 à 1945. Rappelons que ces délégations spéciales sont nommées par les préfets des départements concernés pour assurer la continuité des institutions municipales.

François Daumas est nommé en lieu et place de Moïse Majurel, député depuis 1936, maire SFIO de Castelnau, de 1933 à 1944, qui avait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, en 1940. Majurel est donc un homme qui s'est compromis, alors même qu'il appartenait à une formation politique, la SFIO, dont certains membres avaient pris le risque de s'opposer au nouvel ordre politique. Lorsque la Chambre et le Sénat votent ensemble, le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs au maréchal, les absents sont nombreux. Parmi les présents, ceux qui vont se compromettre sont majoritaires. Majurel en fait partie. Autour de Léon Blum, alors député de l'Aude, 36 membres de la SFIO voteront contre. Certes, cette formation politique résista mieux que les autres, mais le désastre est là. On se souvient du procès de Riom, en 1942, au cours duquel d'anciens responsables de la III^e République, dont Léon Blum, seront jugés par Vichy.

La nomination de François Daumas, à la tête de la délégation spéciale de Castelnau-le-Lez, met un terme, dans le petit village de l'Hérault, à cette période douloureuse et sombre de notre Histoire. Mais, ce qui est surprenant, c'est le choix, par le préfet de l'Hérault, d'un jeune homme de 29 ans. Il faut replacer cette nomination dans le contexte troublé de l'époque.

François Daumas fut nommé, le 23 août 1944, au moment où le régime de Vichy s'effondre. Cependant, la guerre n'est pas finie. Marseille est libérée le même jour ; les 24 et 25, c'est au tour de Paris – mais le 25 c'est aussi le massacre de Maillé par les Allemands en Indre-et-Loire – ; de Gaulle descend les Champs-Élysées, le 26 ; de Lattre atteint Arles et Avignon le 30 août et le GPRF est installé à Paris, le 31. Quant à Montpellier, la libération intervient officiellement le 29 août – six jours après la nomination de François Daumas. La situation est encore instable dans la région. Et, même si les maquis sont actifs, l'armée de de Lattre a du mal à atteindre Montpellier où les Allemands, certes en pleine retraite, sont encore présents.

La nomination de François Daumas intervient donc avant la libération de Montpellier ; c'est pourquoi il est intéressant de se demander qui l'a nommé. Le préfet de l'Hérault était alors Jacques Augustin Michel (1882-1970). Avant la guerre, cet avocat avait fait de la politique dans le cadre de la Fédération républicaine, une formation de droite, qui regroupait essentiellement des notables, favorable au vote des femmes, mais fortement opposée aux partis de gauche. Jacques Michel, lui aussi, avait voté les pleins pouvoirs au maréchal mais sa formation politique s'était peu à peu mise en retrait de la vie politique. Dans cette situation chaotique de fin de guerre, le moment était venu de

faire le ménage, en se débarrassant des hommes compromis. Il fit donc le choix d'un homme de consensus qui disposait, en dépit de son jeune âge, d'une indéniable autorité morale (fig.1).

Car François Daumas, venu au monde, en 1915, dans ce petit village du sud de la France, disposait de cette autorité. Il ne connut jamais son père, mort au front en 1914, dès les premiers jours de la guerre. Ce père, qui s'appelait également François, avait été dessinateur et photographe à l'Institut. Cette absence, toujours difficile à vivre pour un enfant, sublimera chez lui un Orient, d'une certaine manière fantasmé, où son père vécut.

Après des études secondaires brillantes au lycée de Montpellier, il obtient sa licence ès lettres à la Faculté des Lettres de Montpellier, où il rencontre les premières personnalités marquantes de son parcours. Mentionnons, par exemple, Lucien Tesnière (1893-1954) et son enseignement de linguistique. C'est là un autre des principaux traits de la personnalité de François Daumas, scientifique cette fois-ci : il tire profit de tout enseignement reçu. En 1941, il est agrégé de lettres classiques. De 1942 à 1944, il est professeur aux lycées de Tournon en Ardèche et de Montpellier, qu'il retrouve puisque c'est là que commença son parcours. C'est donc un professeur de Lycée, licencié ès lettres et agrégé de lettres classiques, qui est nommé maire de Castelnaud par le préfet Jacques Michel. Mais François Daumas n'est pas un homme politique, c'est un savant en devenir qui s'intéresse à l'Égypte, une Égypte qui le fascine.

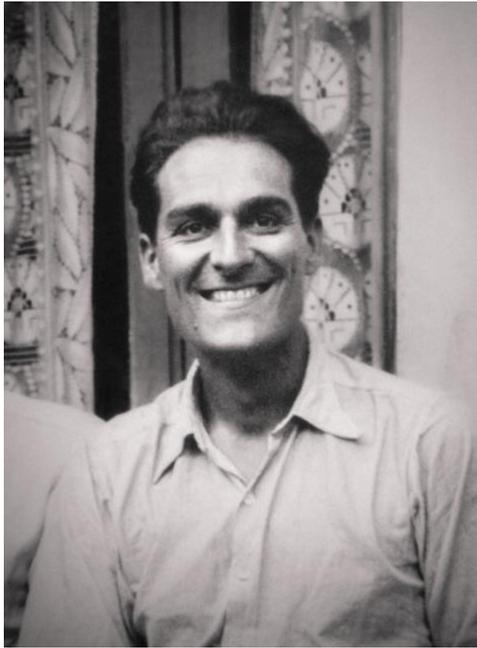


Fig.1. François Daumas jeune à Castelnaud.

Maire de Castelnaud, il doit à l'évidence surmonter des difficultés incalculables. La première est d'avoir été nommé par un homme de l'ancien régime. Pourtant, l'effondrement de l'État pétainiste, les maquis, l'armée de de Lattre, les derniers miliciens, les collaborateurs, les nombreux arrivistes et résistants de la dernière heure, ainsi que l'épuration, ne l'empêchent pas de préparer avec succès les premières élections libres qui se tinrent à Castelnaud depuis l'armistice de 1940. Sa mission prend fin en 1945, date à laquelle un nouveau maire est élu, Félix Molinier.

Nous nous trouvons là devant un trait de caractère essentiel pour comprendre la personnalité de François Daumas, souvent gommé – pour ne pas dire toujours – par ses biographes : c'est un homme en prise avec son temps, un homme à la forte personnalité qui, en cette période troublée, est aussi un homme de consensus. Si l'on veut parvenir à saisir la personnalité de François Daumas, ce trait de caractère, intimement lié à l'action, doit être mis en relation avec ceux qui se déploient dans la personnalité du savant humaniste qu'il est aussi de manière incontestable. Ils sont étroitement liés et fonctionnent ensemble.

Le moment est venu, pour François Daumas, d'abandonner l'enseignement pour une bourse de la Recherche scientifique (1945-1946) qui lui permet de suivre à Paris les cours de Pierre Lacau (1873-1963), de Gustave Lefebvre (1879-1957) et de Michel Malinine (1900-1977) pour l'égyptologie, Édouard Dhorme (1881-1966) pour l'hébreu, René Labat (1904-1974) pour l'assyro-babylonien, Régis Blachère (1900-1973) pour l'arabe et de bien d'autres encore.

En 1946, il soutient sa première grande œuvre égypto-classique, son diplôme de l'École pratique des Hautes Etudes (V^e section), sous la direction de Gustave Lefebvre, sur *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis*, qui sera publiée dans les *Cahiers des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* (n° 16), en 1952. Ce travail lui ouvre les portes de l'Égypte. Celle de son père. Celle qui se trouve dorénavant et de manière définitive au cœur de sa vie. Car, la même année, il est nommé pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

Cette période est également importante dans la vie de François Daumas pour une autre raison. En 1948, décède Émile Chassinat (1868-1948), qui avait été directeur de l'Institut, de 1899 à 1912. Dans cet intervalle, celui-ci s'était lié d'amitié avec François Daumas père ; le fils le considéra toujours comme son père spirituel. Chassinat, qui avait consacré une partie de sa vie scientifique à publier les grands temples de l'Égypte d'époque grecque et romaine – l'une des spécialités de l'égyptologie française –, était, au moment de son décès, en train d'achever la publication du volume V consacré au temple de Dendara. Il confia par testament à François Daumas le soin d'achever ce travail. Le tome V fut donc publié, en 1952, sous les deux noms. François Daumas poursuit ce gigantesque chantier, publiant les tomes VI, VII et VIII, en 1965, 1972 et 1978, toujours au nom de Chassinat et du sien propre. Ce n'est qu'avec le tome IX, publié en 1987, après son décès, que le nom de François Daumas est mentionné comme seul auteur. Il faut souligner ici un autre trait de sa personnalité : le respect de ses prédécesseurs et son aptitude à ne jamais se mettre en avant, qualité suffisamment rare chez certains de ses collègues pour être soulignée.

En 1950, François Daumas est nommé attaché de recherche au CNRS. Il fait le choix de rester en Égypte, pour poursuivre ses travaux. Mais, en 1954, il regagne la France car il vient d'être nommé chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Lyon, succédant à Maurice Alliot (1903-1960) nommé, lui, à Paris. Cette même année, il devient maître de conférences, puis professeur sans chaire après la soutenance de sa thèse, sous la direction du même Maurice Alliot et d'Étienne Drioton (1889-1961), sur *Les Mammisis des temples égyptiens*¹. Il est, enfin, nommé professeur d'égyptologie à l'Université de Lyon, en 1959.

Il nous faut, cependant, revenir sur cette première période égyptienne de François Daumas qui s'étend de 1946 à 1954. À l'Institut, il rencontre, en 1950, Serge Sauneron (1927-1976), un jeune homme de 23 ans, tout juste nommé « pensionnaire », qui

¹ Thèse publiée en 1958 aux Belles-Lettres.

deviendra bibliothécaire de l'Institut, puis secrétaire général et, enfin, directeur de l'Institut, en 1969. Les deux hommes se lient d'amitié même si, de prime abord, leurs personnalités semblent très différentes. Mais le sont-elles vraiment ? Car au fond, les deux sont des savants et les deux sont aussi des hommes en prise sur le monde réel. Pour Serge Sauneron, on n'a cessé de le dire, le redire, le clamer, voire le proclamer ; ce qui n'est jamais le cas pour François Daumas, pour des raisons difficiles à saisir.

Pour comprendre la suite de l'histoire de François Daumas, et pour mieux cerner sa personnalité, on ne peut faire l'économie des événements internationaux qui marquèrent l'Histoire de l'Égypte à partir de 1952.

François Daumas quitte l'Égypte, on l'a vu, en 1954. Un an plus tard, en 1955, Sauneron devient le nouveau responsable de la bibliothèque de l'Institut et reste donc en Égypte. Depuis trois ans déjà (depuis le 23 juillet 1952), les Officiers libres, sous la direction du général Néguib, ont renversé le roi Farouk. En juin 1953, la République est proclamée et, en 1954, Néguib démissionne au profit de Gamal Abdel Nasser. Jusque-là, le secrétaire général des Antiquités de l'Égypte avait toujours été un Français. Le dernier en date, nous l'avons déjà rencontré, c'est Étienne Drioton, ami intime du roi Farouk (1920-1965) et directeur de thèse de François Daumas avec Maurice Alliot. Mais, en 1952-1953, les Égyptiens reprennent les choses en main. Drioton quitte l'Égypte.

La nouvelle Égypte est profondément nationaliste et les institutions, telles que l'Institut, sont perçues comme ce qui subsiste du colonialisme d'avant-guerre. C'est une période difficile qui s'ouvre pour l'égyptologie française. À cette date, Daumas et Sauneron sont encore présents en Égypte, Daumas regagnant la France en 1954. Le point de non-retour est atteint, le 26 juillet 1956, alors que François Daumas se trouve en France, lorsque le gouvernement de Nasser nationalise la compagnie exploitant le canal de Suez. Le 29 octobre, Israël envahit le Sinaï, le 31, Français et Anglais bombardent Port-Saïd et, le 5 novembre, ils débarquent en Égypte. Sous la pression conjointe des USA et de l'URSS, un cessez-le-feu est proclamé le 7 novembre. La victoire militaire devient pour la France et le Royaume-Uni une immense défaite politique.

Par mesure de rétorsion, les Égyptiens sont sur le point de fermer définitivement l'Institut, mais finalement ils se contentent de le mettre sous séquestre, le 1^{er} décembre 1956. Le personnel français est rapatrié, seule l'imprimerie poursuit ses missions sous contrôle égyptien. C'est une période que les égyptologues français connaissent mal. Ils ont l'impression d'une rupture, d'une parenthèse au cours de laquelle l'Institut sommeille. Mais, pour François Daumas et Serge Sauneron, il n'en était pas question. Il leur fallait, d'une manière ou d'une autre, assurer la continuité institutionnelle. Sauneron s'installe non loin de Castelnaud, rejoignant ainsi son ami François Daumas, d'où il poursuit la politique d'achat des ouvrages destinés à la bibliothèque de l'Institut. Et, de manière surprenante, il disposa de fonds publics pour le faire.

Cet épisode, qui fait de Castelnaud un lieu central de notre discipline, n'est pas neutre. Il laisse entrevoir le poids de la personnalité de François Daumas, d'autant que Serge Sauneron ne fut pas le seul à s'installer à Castelnaud. Quelques années plus tard, alors que François Daumas est devenu directeur de l'Institut, ce fut au tour de Rodolphe Kasser (1927-2013). Celui qui enseignera plus tard la langue et la littérature copte à l'Université de Genève rejoindra par la suite Le Caire sur l'invitation de François Daumas. C'est ainsi que débuta l'aventure archéologique des Kellia, ce groupement de cellules fondé par les moines de Nitrie autour du IV^e siècle, qu'Antoine Guillaumont (1915-2000), historien du christianisme oriental ancien, avait déjà repéré. François Daumas participa à l'aventure, au cours des années soixante, à la suite des maîtres que furent Guillaumont et Kasser.

Revenons aux événements de la crise de Suez et à leurs conséquences. De 1956 à 1959, Serge Sauneron poursuit donc la politique d'achat d'ouvrages destinés à la bibliothèque de l'Institut. Mais ce qu'il est intéressant de noter est que ces livres ne gagnèrent jamais l'Égypte. Ils furent rachetés plus tard par l'Institut lorsque la situation se normalisa. Ces livres constituent aujourd'hui une partie du fonds de la bibliothèque de l'équipe d'égyptologie de l'Université Paul-Valéry de Montpellier.

En 1959, les autorités françaises parviennent à rouvrir l'Institut. La situation s'est quelque peu apaisée. Le nouveau directeur est François Daumas. Cette nomination a toujours été présentée comme quelque chose de banal, allant de soi. Mais était-ce vraiment le cas ? Car si l'essentiel des négociations faisant suite à la crise de Suez se déroula dans les hautes sphères politiques franco-égyptiennes, c'est bien François Daumas qui les concrétisa sur le terrain. C'est bien à lui que revient le mérite d'avoir levé le séquestre, en 1961. Il fut incontestablement l'homme de la situation. Et les dix années du mandat qu'il assura à la tête de l'Institut furent des années de retour à la sérénité, les travaux archéologiques reprenant peu à peu.

Ces années furent également, pour lui, des années d'intense production scientifique. Nul besoin de revenir sur ces travaux qui nous sont familiers. On en mentionnera juste un qui permet, à nouveau, de souligner la générosité de François Daumas et sa fidélité envers ceux qui furent ses maîtres : « La proposition relative égyptienne à la lumière de la syntaxe structurale »². Tout le monde connaît les *Éléments de syntaxe structurale* de Lucien Tesnière (fig. 2 a), décédé en 1954, dont François Daumas avait suivi les cours à la Faculté des Lettres de Montpellier. Cet ouvrage, dont le texte fut régulièrement remanié jusqu'en 1950, parut à titre posthume en 1959. Or, pendant toutes ces années, de 1954 à 1959, il fut relu et corrigé par ses amis et disciples, dont François Daumas lui-même. Et, c'est sur la base de ces *Éléments de syntaxe structurale* qu'il écrivit sa « Proposition relative égyptienne à la lumière de la syntaxe structurale » (fig.2 b). On dénombre, pour cette période de dix ans, 138 titres, entre ouvrages scientifiques, articles, préfaces, rapports variés et divers, etc.

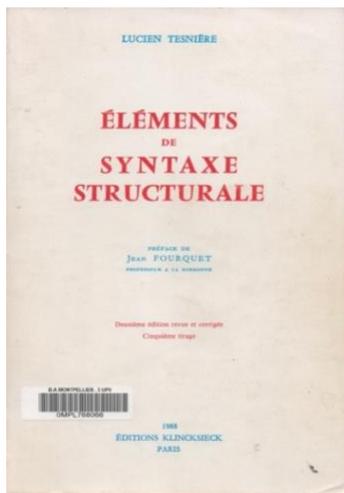


Fig. 2 a

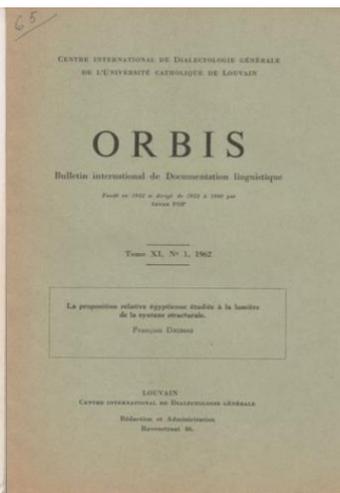


Fig. 2. b.

² *ORBIS*, 11, 1962, p. 21-32.

En 1969, le mandat de François Daumas (en fait deux mandats de cinq ans chacun) en tant que directeur de l'Institut arrive à son terme. Il a 54 ans. On aurait pu penser que, revenu en France, le moment était venu pour lui de se consacrer pleinement et sereinement à l'enseignement et à la recherche, en attendant de pouvoir se tourner vers les honneurs parisiens. Mais c'est mal le connaître. Contrairement à la plupart de ses collègues qui ont toujours rêvé d'une fin de carrière dans la capitale, sous les lambris de la République, Daumas, quant à lui, regarde vers le sud, vers Montpellier. Car, au sud de Lyon, il n'existait aucun enseignement d'égyptologie. Seules quatre villes en France en dispensaient un : Paris, Strasbourg, Lille et Lyon. Il obtint du ministère de l'Éducation nationale, dès les années 1967-1968, la création d'une chaire à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Encore une fois, il nous faut insister – on l'oublie trop souvent – sur ce que cela signifie en termes de négociations, de temps et d'énergie investis pour que le ministère finisse par accéder à une telle demande.

Pour assurer une formation en égyptologie, une chaire seule ne suffit pas. Il faut également une bibliothèque. François Daumas obtint également du ministère une dotation spéciale permettant de racheter les bibliothèques de Raymond Weill (1874-1950) et d'Alexandre Piankoff (1897-1966). Ces deux fonds, auxquels s'ajoutent les ouvrages de l'Institut achetés pendant la période du séquestre, constituèrent la base de la bibliothèque d'égyptologie de l'Université de Montpellier. J'ajouterai, à ce propos, que François Daumas avait prévu de léguer à cette même université sa propre bibliothèque, enrichie par celle d'Émile Chassinat, reçue en héritage. Ce furent ainsi 10 000 volumes supplémentaires qui vinrent s'ajouter au premier fonds, notre bibliothèque devenant ainsi la première bibliothèque universitaire de France, en 1998, date à laquelle M^{me} Françoise Daumas et ses enfants exécutèrent ce legs. Elle compte aujourd'hui plus de 35 000 ouvrages.

François Daumas poursuivit son œuvre de bâtisseur de manière inlassable. En 1971, il obtint du CNRS la création d'une équipe mixte de recherche, avec un programme sur la langue, les textes et documents religieux égyptiens. En moins de dix ans, il avait réussi à construire à Montpellier l'un des centres qui comptent dans l'égyptologie nationale et internationale. Cette équipe est, aujourd'hui, l'une des composantes du laboratoire Archéologie des Sociétés méditerranéennes (UMR 5140).

François Daumas avait cependant un autre projet en tête, bien plus vaste – un projet de bâtisseur –, dont on parle peu parce qu'il ne vit jamais le jour. Mais cette idée en dit long sur l'homme qu'il fut, bien plus que n'importe quel discours : créer à Montpellier un véritable centre d'étude des civilisations du Proche-Orient antique, doté de sa propre bibliothèque et d'une équipe conséquente de chercheurs et d'enseignants-chercheurs spécialistes de l'Égypte et du Proche-Orient antiques. Malheureusement, il ne put réaliser ce projet, car il nous quitta en 1984, peu de temps après avoir pris sa retraite.

Il fut membre de l'Institut d'Égypte, dès 1959 (vice-président de 1967 à 1969), membre de l'Institut allemand en 1961, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1959, élu en 1970 à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, section Lettres, au fauteuil XXV.

Il nous laisse une abondante bibliographie, regroupée par Sydney H. Aufrère, composée de 211 titres, dont 24 ouvrages³.

³ AUFRERE S.H. « François Daumas (1915-1984), égyptologue et humaniste », BSFE 101, 1984, p. 9-14.

Maintenant que je connais mieux François Daumas, je peux dire qu'il fut, ce que l'on savait déjà, un grand savant, un humaniste, et – j'insiste sur ce point car il pourrait servir d'exemple à nombre de mes collègues – un homme d'une grande générosité, mais aussi – ce que l'on dit peu ou jamais – un bâtisseur d'exception, un créateur, un homme d'avenir, non du passé, mais en prise sur le monde réel.

Ainsi m'apparaît aujourd'hui celui que je ne connaissais pas hier.